

SÉANCE PUBLIQUE DU 31 MARS 2017

RÉUNION PUBLIQUE DU 31 MARS 2017

Présidence de M. Claude KLENKENBERG, Président.

Mmes Myriam ABAD-PERICK et Marie-Noëlle MOTTARD siègent au bureau en qualité de secrétaires.

Mme la Directrice générale provinciale et M. le Gouverneur assistent à la réunion.

La réunion est ouverte à 14h20'

M. LE PRESIDENT.- Je déclare la réunion du 31 mars 2017 ouverte.

Avant de passer la parole aux Chefs de groupe, il faut que j'excuse les deux membres du groupe PTB+ qui m'ont envoyé un sms qu'ils ne seraient pas présents aujourd'hui.

M. LE PRESIDENT.- M. CONTENT ?

M. CONTENT.- MM. HODY et NIESSSEN sont excusés.

M. LE PRESIDENT.- Monsieur GEORGES ?

M. GEORGES.- Mmes ALBERT et SOHET ainsi que M. MATHY sont excusés. Mme Valérie JADOT arrivera en retard.

M. LE PRESIDENT.- Monsieur CULOT ?

M. CULOT.- Mme MATHELOT-COLLETTE est excusée. M. ZACHARIAS arrivera après.

M. LE PRESIDENT.- Monsieur SPITS ?

M. SPITS.- Nous sommes au complet.

M. LE PRESIDENT.- Merci.

I.- Ordre du jour**II.- Ordre du jour complémentaire****III.- Communication de Monsieur le Président.**

M. LE PRESIDENT.- Vous trouverez sur vos bancs l'ordre du jour actualisé de la séance de ce jour. Les documents 16-17/219, 220, 221 et 222 tels qu'ils sont repris dans l'ordre du jour actualisé vous seront remis en cours de séance.

IV.- Lecture du procès-verbal de la réunion précédente

M. LE PRESIDENT.- Point 1 de l'ordre du jour actualisé.

Je donne la parole à Mme la Première Secrétaire pour la lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 29 mars 2017. J'espère que c'est un résumé sinon nous sommes partis pour longtemps...

(Mme ABAD-PERICK, Première Secrétaire, donne une lecture du résumé du procès-verbal de la réunion du 29 mars 2017).

M. LE PRESIDENT.- Merci Mme la Première Secrétaire. L'approbation du procès-verbal interviendra en fin de séance.

V.- Allocution de Monsieur André GILLES, Député provincial – Président.

M. GILLES, Député provincial – Président (à la tribune).- Merci Monsieur le Président.

Monsieur le Président, Monsieur le Gouverneur, Madame la Directrice générale provinciale, Chers collègues.

Voilà, c'est ma dernière. Près de 30 ans de présence au sein de ce Conseil provincial, huit législatures, vous en conviendrez, ma tâche aujourd'hui n'est pas des plus aisées en m'exprimant pour la dernière fois devant vous en tant que Député-Président. À 62 ans, j'ai donc passé les trois-quarts de ma vie d'adulte au service de la Province de Liège en lui vouant un amour sincère où la passion n'a jamais faibli, que du contraire.

Certains m'ont d'ailleurs parfois reproché cette opiniâtreté de chaque instant pour défendre et dynamiser l'institution provinciale liégeoise. Ces détracteurs furent souvent, non sans arrières pensées, ceux-là mêmes qui jalouaient la bonne gestion de la Province de Liège. Ne dit-on pas que l'on ne jette des pierres que sur les arbres qui portent des fruits ?

Ne nous trompons pas, il s'agit de ceux qui n'hésitent pas à s'adonner à une véritable contorsion intellectuelle en remettant en cause l'existence des Provinces sous le fallacieux prétexte de respecter les principes de bonne gouvernance.

SÉANCE PUBLIQUE DU 31 MARS 2017

Certes, tout est toujours perfectible. Néanmoins, chacun en conviendra, me semble-t-il, la Province de Liège a su proposer, ces dernières années, une très large gamme de politiques en faveur des citoyens et des communes sans jamais plomber ses finances dans des endettements sclérosants. À mes yeux, ce sont-là les éléments fondamentaux d'une véritable « bonne gouvernance », n'en déplaisent aux jaloux de tout poil.

Face aux discours désapprobateurs, préservons, protégeons, comme la prunelle de nos yeux, la Province de Liège et ses enfants Publifin, la SPI. Il y va de l'avenir de Liège car osons appeler un chat, un chat, sans naïveté, sans paranoïa. Toutes ces attaques n'ont d'autres buts que de mettre au pas Liège et ses initiatives de développement économique.

Cependant, ce n'est pas l'heure des polémiques. Je suis simplement ici à cette tribune pour vous délivrer modestement, comme l'aurait dit François Mitterrand « ma part de vérité » et la vision qui m'a animé durant toutes ces années. C'est aussi l'occasion de vous remercier de m'avoir permis de transformer, avec votre aide, quelques beaux essais comme on dirait en rugby, dont la mise en place des structures supracommunales n'est pas la moindre.

Dans ces circonstances exceptionnelles, je ne vous cacherai pas que l'homme que je suis est profondément ému tandis que le responsable politique que je fus comme Conseiller, Député et Président demeure conscient que cette longue marche pour développer ensemble notre institution n'a pu s'accomplir qu'avec l'appui d'un personnel provincial dont je mesure autant la disponibilité et l'enthousiasme que sa rigueur et ses capacités dans tant de domaines différents.

Ce qu'est devenu la Province de Liège en 2017 est notre œuvre collective à nous tous, Conseillers actuels, anciens Conseillers, agents provinciaux d'hier et d'aujourd'hui.

Aujourd'hui, la Province de Liège, c'est une nouvelle image, ce sont des moyens de communication modernes et variés, ce sont des axes prioritaires forts et cohérents, c'est un réseau d'enseignement performant, c'est aussi le développement d'un modèle de supracommunalité bien antérieur aux premières recommandations du pouvoir de tutelle en attendant toujours le Décret régional en la matière. La Province de Liège, c'est également l'organisation de grands événements internationaux, c'est la promotion de la citoyenneté, c'est le soutien au développement de l'initiative industrielle publique par le biais d'intercommunales, un budget en équilibre, c'est un endettement inférieur à la moitié de la moyenne des autres Provinces wallonnes, c'est un poids économique majeur stimulé par d'importants investissements, 58 millions prévus au budget extraordinaire 2017, qui font travailler des entreprises et qui garantissent de nombreux emplois indirects, ... et la Province de Liège, c'est surtout plus de 6.000 collaborateurs qui s'impliquent quotidiennement dans une démarche de proximité vis-à-vis de la population. C'est tout cela la Province de Liège.

Nous devons en être fiers. Nous devons le faire savoir, inlassablement, sans relâche, même si c'est difficile, même si l'époque est hélas davantage au dénigrement gratuit, aux amalgames de toute sorte, voire à la calomnie plutôt qu'à prendre le temps d'expliquer de façon rationnelle les tenants et aboutissants de chaque chose.

Notre message c'est : « La Province est LÀ », aux côtés des communes et au service des citoyens.

SÉANCE PUBLIQUE DU 31 MARS 2017

Ce message que je vous délivre en sortant de charge, il est en nous, il nous appartient. Il nous incombe de le faire entendre partout et à tous les niveaux, pas seulement au sein de cette assemblée qui fonde la légitimité de la Province et donc des décisions que nous prenons.

J'ai eu l'opportunité de m'exprimer pendant près de 23 ans en tant que membre de l'exécutif provincial, la Députation permanente d'abord, le Collège ensuite, sur une multitude de sujets souvent liés aux thématiques dont j'avais la charge, parfois sur d'autres thématiques plus transversales mais toujours animé de la même passion, celle de faire vivre et progresser cette formidable institution.

C'est avec consternation et désappointement que j'ai constaté qu'après le « Publifin bashing », toute parole, toute explication, tout discours rationnel étaient devenus inaudibles. Mais c'est avec stupéfaction et dégoût que j'ai vu d'aucuns s'engouffrer dans la brèche entrouverte et s'en prendre désormais aux Provinces.

Ma conscience aigüe de l'intérêt général m'interdisait de supporter que les mises en cause injustes de ma personne dans le cadre du « Publifin bashing » puissent participer aux attaques dirigées à l'encontre de l'institution provinciale liégeoise.

Après les articles calomnieux, après les caricatures qui révoltaient mes proches, après que les journalistes campant devant mon domicile pour « vérifier » de leurs yeux si le sexagénaire que je suis pouvait effectivement rencontrer de sérieux problèmes de santé, après les semaines épouvantables traversées, il m'était insupportable de voir la Province de Liège, atteinte par les attaques qui me visaient.

C'est pour cette raison que j'ai décidé d'annoncer que je quitterai, fin mars, mes responsabilités provinciales, non pas parce que l'on me l'aurait demandé, mais bien de mon propre chef. C'est aussi avec la même détermination que j'ai donc exercé pleinement mes fonctions de Député provincial-Président jusqu'à ce jour.

Vous l'aurez tous compris, ici, si je quitte effectivement la Province, jamais je ne l'abandonnerai. Je continuerai jusqu'à mon dernier souffle, en citoyen pensant et agissant, à défendre cette précieuse et indispensable institution qui à Liège, sans doute plus qu'ailleurs, a prouvé son exceptionnelle efficacité.

J'espère vivement avoir contribué, par les décisions que j'ai prises, à l'intérêt des structures que je quitte avec tristesse.

Le message que je vous adresse depuis cette tribune vous aura cependant convaincu de ma foi en l'avenir de la Province de Liège et dans le travail qu'accompliront, avec la même ferveur, mes successeurs auxquels du fond du cœur, je souhaite le meilleur et tous les succès possibles.

Vive la Province de Liège !

(Applaudissements nourris)

SÉANCE PUBLIQUE DU 31 MARS 2017

Mme FIRQUET, Députée provinciale Vice-présidente (de son banc).- M. le Président, je souhaiterais prendre la parole.

M. LE PRESIDENT.- Bien sûr !

Mme FIRQUET, Députée provinciale Vice-présente (à la tribune).- Chers Collègues.

Un proverbe chinois, peut-être glané au Fujian, dit : « L'Homme sage prend ses propres décisions. L'Homme ignorant suit l'opinion publique. »

C'est là tout un paradoxe et un dilemme, une sorte d'équation sans solution auxquels les hommes et les femmes politiques sont confrontés tout au long de leur parcours politique.

Petit retour dans le temps.

En janvier 2015, j'assume désormais la fonction de vice-présidente du Collège provincial. Je représente à ce titre le MR au sein de la majorité PS-MR de la Province de Liège et me voilà directement confrontée à André Gilles, Président du Collège provincial et chef de file du PS.

Confrontée est le terme qui me vient alors à l'esprit. Depuis 5 ans que je suis au Collège, je connais l'homme politique : pugnace, intransigeant, voire entêté. Petit à petit, j'apprends à connaître l'homme. Derrière la carapace d'homme dur, de « patron » qui s'affirme comme tel de la Province, je découvre l'homme émotif, l'homme de cœur et l'homme de parole.

La parole... « La parole fait l'homme sinon l'homme ne vaut rien » dit l'adage et je mesure à présent la valeur de la parole d'André Gilles.

Cette parole a scellé notre entente autant que l'alliance des deux partis politiques que nous représentons. La parole donnée à l'issue d'une confrontation vaut mieux qu'un contrat, que tous les contrats, la relation humaine a finalement primé et n'est-il pas réjouissant qu'il en soit ainsi.

Patron de la Province de Liège, André Gilles l'a incontestablement été depuis qu'il a accédé à la fonction de Député-Président en 2006. Un rôle qu'il a endossé comme un devoir autant qu'une charge. Bien sûr le pouvoir est grisant, mais il est surtout pesant et peu peuvent réellement imaginer la pression, le poids que cela représente au quotidien.

Des erreurs, il en a commises, certainement, mais comme nous tous...

Mais au regard des projets qu'il a su mener et de l'évolution de l'institution provinciale qu'il a su négocier, le bilan est largement positif.

En tant que libérale, je n'aurais pas tout fait pareil, loin s'en faut, mais sans mauvais jeu de mots, je n'ai pas à rougir des décisions que nous avons discutées, adoptées et assumées ensemble, André Gilles et moi-même, au sein du Collège provincial.

SÉANCE PUBLIQUE DU 31 MARS 2017

Mieux, je tire une légitime fierté d'être membre du Collège provincial qui a pris l'initiative et mené l'évolution de l'institution provinciale vers plus de supracommunalité. Cette reconversion essentielle devra se poursuivre sans André Gilles qui en fut pourtant le père. Je suis cependant confiante, la voie est tracée et certains au sein de cette assemblée ont déjà montré qu'ils s'en préoccupaient tout autant et parfois dans une vision à long terme...

A l'heure où André Gilles a pris la décision de se retirer de la vie politique, je veux saluer autant l'homme que le visionnaire. Cela ne lui sera pas retiré car il a toujours su se projeter dans l'avenir et imaginer ce qui pouvait contribuer à renforcer l'institution provinciale et ses 6000 agents.

André, je vais me permettre de m'adresser directement à toi, de manière un peu plus légère, si tu le permets.

Ainsi, je t'apprendrais, ou pas, que dans les couloirs du palais, on dit de toi que l'on peut deviner ton humeur du jour au nombre de plis qui se marquent sur ton front : zéro pli : tout va bien ; un pli : légère contrariété ; deux plis : coups de colère en perspective ; trois plis : orage en vue et quatre plis : planquez-vous, tout le monde aux abris ! Ouf, je n'en vois pas actuellement sur ton front, je me risque donc à continuer avec l'innocence d'une Bertine de Grâce-Berleur.

Les plus proches de tes collaborateurs, tu l'as déjà deviné, m'ont, confidentiellement bien sûr, - Guy est là ? - rappelé quelques-unes de tes sentences les plus fameuses, dont le nouveau Collège aura encore tout à apprendre s'il veut continuer à mener sa barque en évitant les écueils. Je pense évidemment à l'indémoudable « Une bonne réunion est une réunion bien préparée » dont on ne sait pas toujours, au moment où tu la prononces, si c'est pour approuver ou désapprouver ce qui est en train de se passer.

Mais aussi je pense à ta très pertinente réflexion : « On ne peut pas cracher en l'air et, en même temps, s'étonner qu'il pleut ». On imagine sans peine le nombre de situation auxquelles ça peut s'appliquer...

Et enfin, celle toujours muette sur tes lèvres et pourtant très audible, surtout le jeudi vers midi trente, à savoir : « Ventre affamé n'a pas d'oreilles » !

J'aurais pu en citer bien d'autres, ta modestie, dû-t-elle en souffrir, mais je choisis de terminer par une dernière situation, anonyme celle-là qui, me semble-t-il, te correspond bien : « Impossible est seulement un grand mot renversé par de petits hommes qui trouvent plus facile de vivre dans le monde qu'ils ont reçu que d'explorer le pouvoir qu'ils ont de le changer. Impossible n'est pas un fait, c'est une opinion. Impossible n'est pas une déclaration, c'est un défi. Impossible n'est que temporaire. L'impossible est possible. Impossible n'est rien » !

Je te souhaite, cher André, dans cette nouvelle période qui s'ouvre pour toi, de conserver cet état d'esprit.

Et je vous remercie, toutes et tous, pour votre attention.

SÉANCE PUBLIQUE DU 31 MARS 2017

(Applaudissements nourris)

M. LE PRESIDENT.- Merci Madame la Députée provinciale Vice-présidente. Quelqu'un souhaite-t-il intervenir ? M. SPITS, M. CULOT, M. CONTENT et M. GEORGES. Vous avez la parole Monsieur SPITS.

M. SPITS, Chef de groupe CDH-CSP (à la tribune).- Merci Monsieur le Président. Mesdames, Messieurs, Monsieur le Député et tu permettras je suppose, cher André.

Je voudrais tout d'abord te dire, comme d'autres d'ailleurs l'ont dit et tu l'as signalé toi même, le moment n'est pas facile, surtout pour toi et tes proches.

Pour mon premier discours de Chef de groupe, j'aurais vraiment souhaité éprendre la parole au nom de mon groupe dans d'autres conditions. Mais les choses sont telles que quand survient une difficulté, un coup dur, il me revient toujours, moi, en tête une maxime est tout un programme de vie : « Ce qui s'est passé hier, on ne sait pas le changer. On a beau faire ce qu'on veut on ne le changera pas. Ce qui va se passer demain, on a probablement une influence mais on ne sait pas si ça va vraiment se passer comme on le voudrait. Ce qui est important c'est aujourd'hui ». Et aujourd'hui, j'ai entendu jusqu'à présent aussi plein de choses positives qui te sont adressées.

Je voudrais donc, au nom de mon groupe, voir de manière positive, je le dis, toutes les actions que tu as menées avec ton équipe au cours de ces nombreuses années passées au service de la Province dans tous les domaines de compétences. Ce serait évidemment trop long à énumérer, et je sais pertinemment bien que tu ne le souhaiterais pas.

Mais malheureusement, actuellement, je déplore, et nous déplorons, que nous vivons dans une société qui retient trop facilement le négatif. A nous tous d'influer avec humanité pour inverser la tendance.

A titre personnel, je retiendrai quelques beaux moments passés avec toi, notamment dans des joutes sportives et ce, bien avant que je sois au Conseil provincial.

Je suis très content, comme d'autres, d'avoir pu vivre de beaux moments de convivialité notamment lors des soupers de la fondation et particulièrement le jour où tu as demandé devant plus de mille personnes la main de ton épouse. Il y avait ce jour-là beaucoup d'émotions positives.

Comme je le disais au début autrement peut être dans mon intervention, je crois que ce qui est important c'est : « accepter les choses que l'on ne peut changer mais avoir aussi le courage de changer les choses que l'on peut » mais surtout, la sagesse d'en connaître la différence...

Le groupe CDH-CSP te souhaite pleinement de continuer ta route dans la sérénité.

Nous sommes sûrs que nous aurons encore l'occasion de nombreuses fois de te croiser.

SÉANCE PUBLIQUE DU 31 MARS 2017

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur SPITS. M. CONTENT, vous avez la parole.

M. CONTENT, Conseiller provincial (à la tribune).- Merci Monsieur le Président.

« O tempora, o mores » écrit Cicéron dans ses Catilinaires. Avec le temps vient le changement. Le changement est une bonne chose mais ce n'est pas pour autant qu'il balaye de la main ce qui a été fait auparavant.

Du passé, il n'est pas question de faire table rase, mais le changement permet de faire évoluer les structures vers une plus grande cohérence avec les volontés de ceux au service de qui œuvrent ces structures.

Notre collègue Monsieur André GILLES, pilier de l'institution provinciale depuis de nombreuses années, a décidé de tirer sa révérence, au même titre que Monsieur Georges PIRE il y a quelques temps.

Les temps changent, les têtes changent, mais les besoins et les défis demeurent. Le changement ne se construit pas sur rien, il y a un héritage, il y a un lourd travail qui a été mené et il y a un droit d'inventaire. Notre groupe estime que le rôle d'adversaire politique peut très bien se conjuguer avec un respect profond des personnes.

Monsieur GILLES, nous avons évidemment eu des divergences de points de vue, nous avons eu des moments difficiles bien entendu et ce serait hypocrite de dire le contraire, mais nous avons aussi eu des convergences d'idées et ce serait malhonnête de ne pas le souligner.

Nous ne partageons pas les mêmes vues en termes de pratiques politiques, nous ne partageons pas les mêmes hiérarchies de priorités, mais nous reconnaissons chez vous une grande connaissance de l'institution provinciale, un sens des responsabilités et un respect de la parole donnée.

Nous ne pouvons parler d'inventaire sans évoquer les longues années que vous avez consacrées à la Province de Liège et en particulier au service de l'Enseignement provincial, c'est un véritable engagement, c'est indiscutable.

C'est bien simple, vous étiez déjà dans ce Conseil que je n'étais pas encore né. Si nous pouvons reconnaître cet engagement dans la durée évidemment, nous ne pouvons par contre pas approuver un tel cumul des mandats dans le temps.

Vous n'êtes pas sans savoir qu'ÉCOLO défend depuis longtemps une limitation des mandats dans le temps mais également une limitation de la concentration des mandats dans les mêmes mains. Nous estimons que trop de mandats dans les mains d'une seule personne ou dans les mains d'un petit groupe de personnes n'est pas souhaitable car la concentration du pouvoir mène inévitablement à des dérives importantes. Mais comme nous l'avons déjà régulièrement exprimé à cette tribune, il est normal d'avoir des divergences d'opinion lorsque l'on est adversaire politique.

SÉANCE PUBLIQUE DU 31 MARS 2017

Il est parfois bon de prendre un peu de distances par rapport à la vie politique. Cela nous permet de nous reconnecter à la vie des citoyens non-élus et de retrouver du temps pour nous et pour ceux qu'on aime. Car la vie politique est tellement bouillonnante qu'on peut facilement parfois éprouver le besoin de reprendre une vie plus simple, moins stressante et plus à l'écoute de nous-même et de ceux qui nous entourent.

Monsieur GILLES, le groupe ECOLO et moi-même, nous vous souhaitons de pouvoir profiter amplement du temps que vous allez récupérer après avoir consacré autant d'énergie et de conviction dans les projets que vous avez menés jusqu'à présent au sein de la Province de Liège.

Je terminerai par cette citation : « Ma liberté ne vaut que si j'assume celle des autres. La liberté de nos adversaires n'est-elle pas aussi la nôtre ? ».

Et ça, c'est de François Mitterrand !

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Conseiller provincial. M. CULOT, vous avez la parole.

M. CULOT.- Chef de groupe MR (à la tribune).- Merci.

Monsieur le Député – Président, Cher André,

« Voici qu'on entend sauver la démocratie en bannissant des mots. Des zones de pensées sont désormais interdites, des convictions prohibées. La liste des idées politiquement correctes se réduira bientôt aux seules fonctions alimentaires. Puis, un beau matin, ce sera le silence. Un silence cloué sur les portes d'un parlement désert, tous les mots occultés, les rouages du pouvoir soudés dans les ténèbres. »

Quelques phrases qui ne sont pas de moi, trop bien écrites, mais extraites d'un polar écrit en 2009 par Vincent Malacor, un avocat belge.

Un avocat. Je dois te dire cher André qu'aujourd'hui, l'avocat que je suis a peut-être sur les événements qui se sont déroulés une vue qui diffère quelque peu de ce qui a cours, çà et là, dans l'opinion publique, je peux partiellement comprendre.

On enseigne aux jeunes avocats que l'avocat est toujours le dernier qui se tient à côté d'un homme quand celui-ci est assailli de toutes parts. Et je pense que le rôle de l'avocat quand un homme est traqué est un rôle qui est et qui restera toujours essentiel. Et le rôle de l'avocat même quand ça déplaît à l'opinion, est d'être là pour rappeler les droits de la personne humaine, le droit au respect, le droit à la dignité.

Chers amis, nous traversons une période de grande turbulence, tout ce que l'on dit est et sera retenu contre nous. Mais dans cette période agitée, il appartient aux femmes et aux hommes raisonnables de faire la part des choses. Réformer ce qui n'a pas été mais préserver et développer les succès engrangés.

SÉANCE PUBLIQUE DU 31 MARS 2017

Cher André, je mesure ô combien les dernières semaines ont dû être difficiles mais tu as depuis bien longtemps tracé ta route et celle-ci ne s'arrête bien évidemment pas aujourd'hui, dans tous les sens du terme.

Le travail que tu as mené ces dernières années, il nous a été et il nous restera extrêmement précieux.

Sur le plan personnel, à toi et moi, au sein de cette Assemblée, nos parcours se sont, à plus d'une reprise croisés. J'en veux pour preuve, à tout le moins, quatre exemples.

Le premier, nous n'en avons pas encore parlé, cet après-midi mais je sais que tu y tiens autant qu'à moi, c'est notre Ville, c'est Seraing ! Et tu ajouterais « Jemeppe », bien que Jemeppe fait quand même partie de Seraing mais...

Cette Ville, je pense que toi et moi l'aimons profondément. Nous tenons chacun énormément à la voir développer, nous tenons chacun à l'aider, nous tenons chacun à ce qu'elle puisse tourner avec succès les désastres et les tristesses tirés de l'arrêt de la sidérurgie.

Là où certains surf sur la misère et s'en nourrissent, je sais que toi comme moi travaillons chacun à notre niveau à ce que cette ville se porte mieux, à ce que des projets soient développés au niveau liégeois, dans les formes, le cas échéant, publiques, où semi-publiques, ou privées mais des formes de développement auxquelles toi et moi nous sommes attachés parce que nous avons cette conviction que la solidarité ne peut être envisagée que par ce succès, que par ce développement, et nous y sommes chacune extrêmement attaché.

Le deuxième lieu où nos chemins se sont croisés c'est bien évidemment cette Assemblée, évidemment la Province de Liège. Cette Institution qui est toujours si décriée mais qui est toujours si forte, cette Institution, et tu l'as rappelé, qui se porte, n'en déplaise à certains, remarquablement bien, un personnel que je tiens à saluer et que tu as dirigé tout au long de ces années, ses finances qui ont cette insolente bonne santé, ses domaines d'actions qui ont été développés, qui ont été précisés tout au long de ces années et cette capacité à penser l'avenir.

Ce qui m'amène au troisième domaine d'actions où nos chemins se sont croisés. Ce troisième domaine c'est évidemment celui de la supracommunalité. Alors, la supracommunalité, Cher André, ça a été notre sujet de débat et ça va le rester, je pense, à toi comme à moi.

Nous n'avons pas toujours été d'accord sur les contours à donner à la supracommunalité mais nous avons été d'accord sur l'essentiel. Et nous restons je pense, d'accord sur l'essentiel. C'est la nécessité de continuer à construire cette supracommunalité. La nécessité que Liège se dote des structures nécessaires à son rayonnement. La nécessité que Liège puisse préserver demain des bras armés politiques mais aussi économiques pour que Liège puisse continuer à rayonner non seulement en Wallonie et en Belgique mais également dans l'Europe des métropoles.

SÉANCE PUBLIQUE DU 31 MARS 2017

J'en arrive à un de ces bras armés qui est évidemment le quatrième domaine d'actions dans lequel nous nous sommes rencontrés ou peut-être plus en l'espèce, croisés puisque depuis hier, je rentre dans une maison que tu as façonnée, la maison de l'ALE, TECTEO, Publifin. Tu y as consacré un travail de très grande importance et je pense, de très grande valeur et lorsque les choses se seront calmées, chacun, je pense pourra mesurer la pertinence du projet qui y a été développé.

Cher André tu es un homme d'action, cette action va se poursuivre car tu es un acteur. Il y a dans la vie et en politique des gens qui passent et que l'on aperçoit à peine, il y a ensuite ceux qui marquent et tu en fais incontestablement partie et c'est une qualité qui est toute à ton honneur.

Cher André, au nom du groupe MR, je t'adresse nos vifs remerciements pour le travail accompli tout au long de ces années, entouré de ceux qui te sont chers et de ta charmante épouse Christine en particulier, nous te souhaitons le meilleur. Des projets, des rêves, des évocations nous te souhaitons, en un mot comme en cent, plein de bonheur.

Bonne route André ! Merci !

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Chef de groupe. M. GEORGES, vous avez la parole.

M. GEORGES, Chef de groupe (à la tribune).- Monsieur le Gouverneur, Madame et Messieurs les Députés provinciaux, Madame la Directrice générale provinciale, Chers Collègues,

Que retiendrons-nous des dossiers provinciaux qui ont été menés à bien sous l'impulsion de notre Député provincial – Président André GILLES ? Quels sont les gros dossiers que nous retiendrons ?

J'en citerai cinq mais je pourrais en citer des dizaines et des dizaines. Premier dossier dont je voudrais parler c'est une nouvelle image de marque de la Province de Liège avec une véritable politique de communication collégiale, avec un logo commun et moderne pour tous les départements, avec une signalisation efficace de toutes nos infrastructures provinciales, l'organisation de nombreuses séances thématiques, etc, etc,...

Deuxième dossier, une réflexion et une réforme sur nos compétences provinciales. Tous les services ont été sollicités afin de mieux définir les actions de chaque département, afin d'harmoniser, d'une manière transversale, les fonctions de chaque agent provincial.

Des 10 commissions, nous sommes aujourd'hui à 5 commissions qui correspondent point par point aux compétences de nos 5 Députés provinciaux.

Un autre dossier, c'est la supracommunalité. Une nouvelle compétence qui conforte, plus que jamais, la pérennité des Provinces. Celle-ci dynamise les 84 communes et leurs attentes en étroite collaboration avec la Province de Liège.

SÉANCE PUBLIQUE DU 31 MARS 2017

Chaque année notre Province consacre dorénavant un budget important pour la supracommunalité. Il ne s'agit pas de disperser ces moyens à la tête du client mais bien de répondre aux attentes des communes via la Cellule Supracommunalité, notamment en matière de Zones de secours, de Coordination avec les services techniques, du Plan Climat, etc, etc,...

Liège Europe Métropole et la Coordination provinciale sont aujourd'hui des outils performants et reconnus.

Tout en dynamisant ces différentes initiatives provinciales André GILLES s'est investi pendant plus de 30 ans, jour après jour, pour la défense de notre Province et dans l'intérêt de toutes les Provinces wallonnes.

Rassurez-vous M. le Député - Président, ceux et celles qui veulent balayer les Provinces, perdent leur temps !

Les Provinces sont fortes, plus fortes que jamais à un point tel qu'elles aiguisent la jalousie de celles et ceux qui ne les connaissent pas.

Notre Province de Liège, a toujours été à la pointe de la modernité et nous avons pu observer que le nouveau Code de la Démocratie locale, même s'il n'est pas encore parfait, s'est largement inspiré de nos réformes appliquées spécifiquement en Province de Liège.

Un autre dossier, c'est l'Enseignement et la Formation, j'aurai pu commencer par ce département-là, ce département que nous connaissons bien tous les deux.

Depuis 23 ans, André GILLES, Député en charge de l'Enseignement et la Formation a donné lentement mais sûrement une véritable image de marque à l'Enseignement de la Province de Liège.

C'est un critère parmi d'autres mais le critère de la population scolaire étant en perpétuelle progression, nous avons de plus le plaisir de constater que cette progression est observée tant dans l'enseignement du secondaire sans oublier le spécialisé, sans oublier les Centres d'enseignement de formation en alternance (les CEFA), dans l'Enseignement de promotion sociale, dans l'Enseignement supérieur qui est aujourd'hui constitué aujourd'hui en une seule Haute Ecole, une école qui au sein de la Fédération Wallonie-Bruxelles est une des plus fréquentée.

Notre pouvoir organisateur de l'Enseignement provincial liégeois est respecté tant au niveau local qu'au niveau francophone car André a toujours mouillé son maillot pour défendre nos intérêts notamment au niveau local mais aussi et surtout au niveau du CPEONS, le Conseil des pouvoirs organisateurs de l'Enseignement officiel neutre subventionné, que je connais très bien de l'intérieur et ce, depuis plus de 20 ans.

Enfin, comme dernier dossier évoqué, je citerai les Grands Evénements qui ne se limitent pas aux grands rendez-vous cyclistes nationaux et internationaux, au jumping international... En effet, si Liège accueillera en 2017 la Conférence mondiale des Humanités c'est grâce à André GILLES. Si Liège accueillera en juillet 2018 l'EUROGYM Liège 2018, c'est grâce à André GILLES.

SÉANCE PUBLIQUE DU 31 MARS 2017

En conclusion M. le Président, chers Collègues, il faut bien conclure. Il faut toujours conclure un jour, mais c'est un Chef de groupe attentif qui s'exprime devant vous aujourd'hui du haut de cette tribune. C'est aussi un ami très émotif qui se rappelle aujourd'hui les centaines de dossiers que nous avons initiés et menés à bien, avec André, dans une ambiance qui parfois était loin d'être un fleuve tranquille, riche en pugnacité, mais dans une ambiance que je qualifierai de toujours très fraternelle.

Mais André GILLES, même s'il se veut ferme et précis, a toujours travaillé en équipe avec les membres de son Cabinet, avec les responsables pédagogiques et administratifs, avec tous les membres du Collège provincial, avec la directrice générale provinciale, avec le Directeur général financier de la Province, avec l'ensemble du personnel provincial, sans oublier tous les amis du Groupe PS du Conseil provincial qui ont toujours reçu en une réponse positive à leurs questionnements.

Les critiques internes et externes qui abondent de la bouche de certains, depuis 101 jours aujourd'hui, font en sorte que, naturellement et progressivement l'anti pouvoir prend le pas sur le contre-pouvoir.

Il est donc de la responsabilité de chacune et de chacun d'entre nous de faire en sorte que le maximum soit fait, quel que soit notre Parti, pour rencontrer la confiance de la population tout en se préoccupant de la Politique, avec un grand « P ». Le grand « P » de Politique qui veut dire que, André, fidèlement a respecté les règles essentielles de la Politique, à savoir : un, s'occuper avant tout de la défense et des intérêts de tous les Citoyens et deux, s'occuper avant tout du bien-être de tous les Citoyens.

La fonction publique, même si elle est temporaire, pour rappel, nous sommes en CDI, tous les 6 ans nous passons devant l'électeur pour recevoir ou non sa confiance. La fonction publique demande une disponibilité totale, elle demande de lui donner plus que son énergie de base, elle exige bien plus que le temps habituellement consacré et au travail et au militantisme.

Nous pouvons toutes et tous témoigner, avec des centaines d'exemples à la clef, qu'André GILLES a toujours considéré sa fonction de Conseiller provincial d'une part, de Député provincial d'autre part, et enfin de Député Provincial - Président du Collège, comme un véritable devoir et rien que pour cela il demande toute notre considération.

Merci à toi André pour toutes les actions que tu as menées à bien durant plus de 30 ans, merci pour les générations de travailleurs que tu as soutenus jour après jour, merci au nom de tous les membres du Groupe PS de notre Conseil provincial et bonne route, en santé, pour des lendemains que nous te souhaitons les plus longs et les plus agréables possibles.

Du fond du cœur, Merci André ! Merci Camarade et à bientôt !

Document 16-17/218 : Acceptation de la démission de Monsieur André GILLES de ses fonctions de Député provincial – Président.

M. LE PRESIDENT.- Point 3 de l'ordre du jour (document 16-17/218).

SÉANCE PUBLIQUE DU 31 MARS 2017

En vertu de l'article L2212-42 §4 du CDLD, la démission des fonctions de Député provincial est notifiée par écrit au Conseil, lequel l'accepte dans une décision motivée lors de la première séance suivant cette notification.

La démission prend effet à la date où le Conseil l'accepte.

Vous avez reçu le projet de résolution portant acceptation de la démission de Monsieur André GILLES de ses fonctions de Député provincial – Président, accompagné de son courrier de démission daté du 27 mars dernier.

Votre Assemblée est appelée à se prononcer sur ce projet de résolution, référencé 16-17/218.

Nous allons procéder au vote sur ce document à main levée.

Qui est pour ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO.

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

A l'unanimité, le document 16-17/218 est donc adopté, et la démission de Monsieur GILLES de son mandat de Député provincial – Président est acceptée par le Conseil, à la date de ce vendredi 31 mars 2017.

Document 16-17/219 : Deuxième avenant au Pacte de majorité adopté le 26 octobre 2012 et modifié le 15 janvier 2015.

(Voir rapport)

M. LE PRESIDENT.- Point 4 l'ordre du jour (document 16-17/219).

En application de l'article L2212-39 §5 du CDLD, un avenant au Pacte de majorité peut être adopté afin de pourvoir, en cours de législature, au remplacement définitif d'un membre du Collège, notamment dans le cas d'une démission.

L'avenant au Pacte de majorité doit être adopté à la majorité des membres présents du Conseil et voté en séance publique, cette fois-ci à haute voix.

Ce deuxième avenant au Pacte de majorité a été déposé sur vos bancs. Il s'agit du document 16-17/219.

SÉANCE PUBLIQUE DU 31 MARS 2017

À l'instar du Pacte de majorité, qui a été déposé par les groupes PS et MR et adopté par le Conseil le 26 octobre 2012, et de l'avenant au Pacte de majorité, qui a été déposé par les groupes PS et MR et adopté par le Conseil le 15 janvier 2015, le deuxième avenant au Pacte de majorité a été signé par l'ensemble des personnes y désignées et par la majorité des deux groupes politiques y prenant part.

Il a été déposé ce 31 mars entre les mains de Madame la Directrice générale provinciale, qui l'a signé pour accusé de réception.

Avant de procéder au vote, quelqu'un souhaite-t-il prendre la parole ? M. CONTENT. Vous avez la parole Monsieur le Conseiller provincial.

M. CONTENT, Conseiller provincial (à la tribune).- Merci Monsieur le Président.

Cela ne vous étonnera pas, donc c'est le même pacte de majorité, ce sont les mêmes projets et les mêmes priorités politiques. Je ne vois pas pourquoi nous soutiendrions des projets et une majorité que nous n'avons pas soutenus au paravent évidemment et donc, nous n'avons pas les mêmes priorités, nous n'avons pas les mêmes visions budgétaires, nous ne voterons donc pas ce pacte de majorité.

Néanmoins, pour la suite, nous voudrions quand même vous féliciter d'avoir choisi de féminiser un peu plus le Collège provincial, ça c'est un bon point et donc, voilà.

Merci.

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Conseiller provincial. M. SPITS. Vous avez la parole Monsieur le Chef de groupe.

M. SPITS, Chef de groupe (à la tribune).- Merci Monsieur le Président, chers Collègues.

Le rôle d'une minorité est évidemment de ne pas être d'accord, comme on vient de le dire, avec un pacte de majorité qui d'office évidemment, lui donne le statut d'opposition. Notre vote en début de législature avait d'ailleurs été négatif pour cette raison.

Aujourd'hui, et bien, avec les turbulences que nous avons vécues ces derniers temps, nous nous disons, peut-être naïvement, que vous auriez pu avoir le choix d'ouvrir à d'autres groupes et de laisser évidemment l'initiative en même temps pour qu'il y ait plus de biens à l'institution provinciale et qu'il y ait aussi plus de démocratie.

Nous constatons et nous prenons acte évidemment que ce n'est pas le cas. Cela ne nous étonne pas vraiment, nous voterons donc comme ECOLO négativement par rapport au pacte de majorité mais tout en continuant, comme nous l'avons fait jusqu'à présent, de travailler dans une opposition constructive.

Je tiens évidemment à signaler que cette intervention n'a rien à voir avec les personnes qui dirigent, anciennement ou nouvellement le Collège et qui évidemment ont, toutes et tous, notre profond respect.

SÉANCE PUBLIQUE DU 31 MARS 2017

Merci.

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Chef de groupe.

S'il n'y a pas plus d'intervenants, nous allons procéder, avec l'aide de Madame la Première Secrétaire, au vote du document 16-17/219 par appel nominal.

Mme ABAD-PERICK, Première Secrétaire (à la tribune).- Merci Monsieur le Président.

ABAD-PERICK	Myriam	Oui
ALBERT	Isabelle	Excusée
BERGEN	Marcel	Excusé
BOURLET	Jean-François	Oui
BREUWER	Alfred	Oui
BRODURE-WILLAIN	Muriel	Oui
CAMPSTEIN	Léon	Oui
CAROTA	Silvana	Excusée
CLOSE-LECOCQ	Jean-François	Non
COKGEZEN	Biol	Absent
CONTENT	Matthieu	Non
CULOT	Fabian	Oui
DE PALMENAER	Nicole	Non
DENIS	André	Oui
DERSELLE	Valérie	Oui
DRION	Dominique	Non
ERLER	Pierre	Non
ERNST	Serge	Non
FERNANDEZ	Miguel	Oui
FIRQUET	Katty	Oui
FLAGOTHIER	Anne-Catherine	Oui
GEORGES	Gérard	Oui
GERARD	André	Non

SÉANCE PUBLIQUE DU 31 MARS 2017

GILBERT	Christian	Oui
GILLES	André	Oui
GILLON	Jean-Marie	Non
HARTOG	Pol	Oui
HODY	Marc	Excusé
JADOT	Jean-Claude	Oui
JADOT	Valérie	Oui
LAURENT	Denise	Oui
LEJEUNE	Luc	Non
LEMMENS	Alexandre	Non
LOMBA	Eric	Oui
MATHELOT-COLLETTE	Alexandra	Excusée
MAUS	Jennifer	Excusée
MESTREZ	Julien	Oui
MEUREAU	Robert	Oui
MEURENS	Jean-Claude	Oui
MICHAUX	Josette	Oui
MONVILLE	Marie	Non
MOTTARD	Marie-Noëlle	Oui
MOTTARD	Paul-Emile	Oui
NANDRIN	Sabine	Oui
NIESSEN	Hans	Excusé
NIX	Jean-Luc	Oui
OSSEMANN	Alfred	Oui
PIRMOLIN	Vinciane	Non
RASSAA	Rafik	Excusé
SOHET	Vinciane	Excusée
SPITS	José	Non
STEIN	André	Oui
YERNA	Marc	Oui

SÉANCE PUBLIQUE DU 31 MARS 2017

ZACHARIAS	Bernard	Oui
KLENKENBERG	Claude	Oui

(Voir procès-verbal officiel).

Le deuxième avenant au Pacte de majorité est donc adopté par :
 32 voix pour.
 13 voix contre.
 0 abstention(s).

Madame Muriel BRODURE-WILLAIN est ainsi désignée en qualité de Députée provinciale du groupe PS au sein du Collège provincial dont l'ordre de préséance s'établit comme suit :

- 1) Monsieur Paul-Emile MOTTARD, Député provincial – Président ;
- 2) Madame Katty FIRQUET, Députée provinciale ;
- 3) Monsieur Robert MEUREAU, Député provincial ;
- 4) Monsieur André DENIS, Député provincial ;
- 5) Madame Muriel BRODURE-WILLAIN, Députée provinciale.

Madame Muriel BRODURE-WILLAIN, rien ne s'oppose à votre prestation de serment.

Je vous invite à me rejoindre devant la tribune pour votre prestation de serment ainsi que la remise de votre écharpe qui symbolisera dorénavant vos nouvelles fonctions.

Mme BRODURE-WILLAIN, Conseillère provinciale (devant le banc de Mme la DGP).- « Je jure fidélité au Roi, obéissance à la Constitution et aux Lois du Peuple belge ».

M. LE PRESIDENT : Je vous remercie et vous félicite Madame la Députée provinciale ! Je vous souhaite bon travail dans vos nouvelles fonctions !

(Remise de l'écharpe par le Président et photo)

(Remise d'un bouquet de fleurs à Mme BRODURE-WILLAIN par M. GILLES et photo)

M. LE PRESIDENT.- Chers Collègues, je vous informe que je viens de recevoir une lettre de Monsieur André GILLES par laquelle il démissionne également de ses fonctions de Conseiller provincial avec effet immédiat.

Je vous prie d'en prendre acte.

À ce stade de notre séance, je vous rappelle que l'article L2212-46 alinéa 5 du CDLD stipule que « En vue de la préparation de ses délibérations, le Collège provincial répartit entre les députés provinciaux les matières qui sont de sa compétence. Il communique cette répartition au conseil ».

SÉANCE PUBLIQUE DU 31 MARS 2017

Nous allons donc interrompre nos travaux afin de permettre au Collège de se réunir en séance extraordinaire et de procéder à la répartition des attributions entre ses membres.

J'interromps la séance pour une vingtaine de minutes.

(Interruption de séance)

M. LE PRESIDENT.- Je déclare la réouverture de la séance.

Document 16-17/220 : Nouvelle répartition des compétences des membres du Collège provincial.

M. LE PRESIDENT.- Point 5 de l'ordre du jour (document 16-17/220).

En réunion extraordinaire de ce jour, le Collège vient de procéder à la répartition des compétences entre ses membres. Je vous informe des matières attribuées à chaque Député provincial :

- le premier Député provincial – Président, Monsieur Paul-Emile MOTTARD, a la Culture, le Tourisme, les Fonds structurels européens, la Supracommunalité, les Grands Événements et le Protocole ;
- la deuxième Députée provinciale Vice-présidente, Madame Katty FIRQUET, a la Santé, les Affaires Sociales, les Relations extérieures et les Intercommunales ;
- le troisième Député provincial, Monsieur Robert MEUREAU, a le Budget, les Finances, l'Optimisation de l'Administration, les Sports, la Ruralité et la Communication ;
- le quatrième Député provincial, Monsieur André DENIS, a les Travaux, l'Environnement et l'Agriculture ;
- la cinquième Députée provinciale, Madame Muriel BRODURE-WILLAIN, a l'Enseignement et la Formation.

Le document 16-17/220, qui présente cette nouvelle répartition de manière détaillée je pense, vous est actuellement distribué. Je vous invite à en prendre connaissance.

Document 16-17/221 : Nouvelle répartition des Commissions du Conseil provincial.

M. LE PRESIDENT.- Point 6 de l'ordre du jour (document 16-17/221).

En vertu de l'article 25 §2 du ROI du Conseil provincial précisant qu'« il y a une commission ordinaire par membre du Collège provincial qui connaît des matières relevant des attributions du membre du collège concerné », et en conséquence de la nouvelle composition du Collège provincial et de la nouvelle ventilation des attributions de ce dernier, les numéros et libellés des Commissions ont été revus.

Le document 16-17/221, qui a également été déposé sur vos bancs par nos huissiers, présente cette nouvelle répartition des Commissions du Conseil provincial.

Document 16-17/222 : Octroi du titre de Député provincial – Président honoraire à Monsieur André GILLES.

M. LE PRESIDENT.- Point 7 de l'ordre du jour (document 16-17/222).

A la demande de Monsieur André GILLES de porter le titre honorifique de sa fonction de Député provincial – Président, votre Assemblée est appelée à se prononcer sur le document référencé 16-17/222, qui a été déposé sur vos bancs.

J'invite notre nouveau Député provincial – Président, Monsieur MOTTARD à prendre la parole.

M. MOTTARD, Député provincial – Président (à la tribune).- Monsieur le Président, Monsieur le Gouverneur, chers Collègues.

Je tiens avant toute chose à saluer la qualité des interventions qui m'ont précédé. Comme vous pouvez l'imaginer et le constater, nous vivons ensemble un moment qui fera date dans l'histoire de notre Institution.

Ces instants sont particuliers à plusieurs égards, tout d'abord parce que à la fois, nous disons au revoir à André et bienvenue à Muriel.

André, je tiens à saluer ta décision politique. Elle est courageuse et difficile. Tu l'as prise dans l'intérêt de l'Institution provinciale et de ses collaborateurs. Cette Institution que nous connaissons bien, tu as largement contribué à son évolution ces dernières années et notamment en termes de supracommunalité.

Par ailleurs, tu es un fervent défenseur de l'enseignement public auquel tu as consacré une grande partie de ta carrière.

Dès lors, au-delà de la décision, je tiens à saluer les nombreuses actions que tu as menées et le travail conséquent que tu as dédicacé à la Province de Liège.

Muriel, je te souhaite la bienvenue. Tu vas t'investir dès demain dans une matière que tu connais bien, l'enseignement. Tu constateras que les chantiers sont nombreux et tu pourras compter sur nous pour t'épauler dans tes nouvelles fonctions.

Chers collègues, nous sommes tous dans cette salle élus démocratiquement et directement par les citoyens. Certes, chacun de nos groupes politiques portent des valeurs différentes mais ce qui nous rassemble, c'est le sens de la gestion publique.

Un service public fort, performant, qui est à l'essence même de ce qu'il doit être, au service des citoyens et en accord avec les réalités vécues au quotidien.

SÉANCE PUBLIQUE DU 31 MARS 2017

L'intérêt public, celui des communes, des PME, des ASBL, des Intercommunales, des structures de terrain, des citoyens. Voilà ce qui est notre colonne vertébrale. Ethique et bonne gouvernance en sont les fils conducteurs.

L'évolution de la société engendre de nouvelles politiques publiques. Chers collègues, gardons à l'esprit ce qui précède afin que le travail politique que nous menons avec ses différents, avec ses nuances, reste en accord avec les besoins de nos concitoyens.

Je rejoins Christiane Taubira quand elle dit que c'est par le combat politique que nous armerons les citoyens et ce sont eux qui feront pièce aux démagogies bien huilées des ennemis intimes de la démocratie.

Mon ambition pour le reste de cette législature est de continuer à défendre le niveau de pouvoir provincial qui, vous le savez, est bien loin de la coquille vide à laquelle d'aucuns nous comparent.

Croyez-moi, mon engagement est et sera sans faille. La Province s'investit dans la solidarité, nous devons continuer dans cette voie.

Enfin, je tiens à vous rappeler notre responsabilité par rapport aux collaborateurs qui œuvrent au quotidien au service de notre Institution. Ils sont plus de 6.000, enseignants et non-enseignants. Ces dernières semaines n'ont pas été simples pour eux non plus. Ils sont notre premier faire-valoir et faire-savoir. Ils sont le cœur de notre action, le politique ne peut rien sans les collaborateurs qui animent et portent les projets.

Mesdames, Messieurs, chers Collègues, ne manquons pas le rendez-vous qui nous attend et continuons à faire évoluer et à transformer cette institution provinciale. Chaque citoyen mérite notre engagement le plus sincère, dévoué et passionné.

Si vous le permettez, je terminerai avec une citation de Jean Jaurès : « L'histoire enseigne aux hommes la difficulté des grandes tâches et la lenteur des accomplissements, mais elle justifie l'invincible espoir ».

Je vous remercie.

M. LE PRESIDENT.- Merci Monsieur le Député provincial-Président. Si plus personne ne souhaite intervenir, je clos la discussion générale sur ce dossier.

Nous passons au vote sur l'octroi du titre de Député provincial – Président honoraire à M. GILLES ?

Qui est pour ? Le groupe PS, le groupe MR, le groupe CDH-CSP, le groupe ECOLO

Qui est contre ?

Qui s'abstient ?

A l'unanimité, le Conseil adopte ladite résolution. J'invite M. MOTTARD, Député provincial - Président à remettre la résolution signée à M. GILLES.

VI.- Remise de la plaquette d'honneur en or de la Province de Liège à Monsieur André GILLES, Député provincial – Président honoraire.

M. LE PRESIDENT.- Monsieur le Gouverneur, Madame et Messieurs les Députés provinciaux, Mesdames et Messieurs les Conseillers provinciaux, Madame la Directrice générale provinciale, Mesdames, Messieurs,

Mon Cher André,

Cette séance exceptionnelle du Conseil provincial, nous a permis de te rendre hommage officiellement à l'occasion de ta sortie de charge.

Nous voulions toutes et tous te témoigner toute notre gratitude et notre sympathie, à toi qui as consacré toute ton existence à la vie publique et qui, plus particulièrement, as contribué à forger l'avenir de notre Province.

Tu as déployé toute ton énergie dans le développement de nombreux projets d'envergure, ils ont été cités. Dans les moments les plus critiques, c'est avec force et conviction que tu t'es attelé à défendre notre institution provinciale.

Comme il fut rappelé dans les différentes interventions que nous avons pu entendre, tu as mené de grands chantiers et développé des actions qui ont renforcé notre institution provinciale. Tu as participé activement à sa modernisation et tu l'as rendue toujours plus proche du citoyen et des pouvoirs locaux.

Cher André, tout hommage ne peut faire l'économie d'une petite page de biographie qui nous permettra peut-être un peu plus de mieux t'appréhender, s'il le fallait encore.

Né le 19 décembre 1954 à Liège. Je ne citerai pas la rue parce que cela pourrait encore susciter des articles inutiles. Serésien pure souche, tu as évolué dans une cellule familiale qui, depuis ta tendre enfance, t'a donné le goût de l'engagement citoyen et politique.

À la Commune de Seraing tout d'abord, à laquelle tu as consacré beaucoup de temps et d'énergie, y occupant tour à tour, entre 1983 et 1994, les postes de Conseiller communal, Échevin des Affaires sociales et de l'Enseignement et, enfin, celui de Premier Échevin.

C'est à l'issue des élections du 13 décembre 1987, que tu fais ton entrée au sein de cette Assemblée en qualité de Conseiller provincial. Tu as été président de la première Commission, membre effectif des cinquième et sixième et membre suppléant de la septième. Particulièrement actif d'une Commission qui n'est pas citée mais que nous connaissons toutes et tous.

SÉANCE PUBLIQUE DU 31 MARS 2017

En octobre 1994, il y a donc un peu plus de 22 ans, tu prêtais serment en tant que « Député permanent ». Je me souviens nous étions tous les deux derrière, sur le banc et je t'ai dit « André, s'il-te-plait, ne change pas » et tu m'as dit « Si je change, dis-le moi ». Je n'ai jamais dû te dire que tu as changé, tu es resté le même.

Président du Collège depuis les réformes du pouvoir provincial opérées en 2006, tu as porté de grands dossiers, qu'il s'agisse de l'Enseignement, de la Formation, de l'Informatique, de la Communication, du Protocole ou encore des Grands Événements...

Tu auras remarqué que dans la liste de ces attributions récentes ou antérieures, j'ai sciemment omis de mentionner la Supracommunalité, mes collègues en ont parlé, car je voudrais mettre encore plus particulièrement en avant l'énergie, l'enthousiasme, mais aussi le temps que tu as consacré à cette nouvelle compétence, et tu l'as fort bien dit, sans décret, nous étions les premiers à créer la supracommunalité et aider nos 84 communes. Je peux t'affirmer aujourd'hui avec fierté que la Province de Liège est « l'Amie des Communes » grâce à toi.

Cher André, en ce printemps 2017, tu as pris la décision de quitter la scène politique. Une décision, je sais, mûrement réfléchie, que tu as prise, il me tient particulièrement à cœur de le souligner, librement et avec dignité ; et tous ici nous mesurons combien cette décision a été difficile à prendre.

Le discours émouvant que tu viens de tenir devant nous aujourd'hui témoigne de ton attachement à l'institution provinciale et nous montre clairement la voie à suivre. Sois certain que ton message a été entendu.

Une page se tourne, mais te connaissant, je sais que bien d'autres chapitres restent encore à écrire.

Riche de ton expérience, tu entends, comme citoyen actif, mû par cette inégalable passion que tu as toujours vouée à la Province de Liège, continuer à porter haut et fort les valeurs que notre institution véhicule, et continuer à en défendre la pérennité.

Pour cet engagement et ce travail exemplaires tout au long de ton mandat de Conseiller et de Député provincial, je voudrais te remercier une fois de plus au nom du Conseil provincial. Tu sais André, nous nous connaissons depuis très longtemps, nous en parlions encore tout à l'heure, je pense que c'est depuis 88.

D'homme à homme, il y a plusieurs anecdotes, je ne vais pas toutes les citer mais il y en a deux que je permettrais de citer.

On sait que nous sommes tous les deux socialistes dans les fédérations et que tu es venu très régulièrement dans notre fédération en tant que Président de l'ALE, ou Député ou en tant que Député provincial – Président et on a une espèce d'habitude chez nous c'est que quand on aime l'ami qui vient, on ne l'autorise pas à mettre un verre ; donc vous imaginez ce que ça donne quand André est là parce qu'il veut mettre un verre aussi ! Donc, on en a bu beaucoup quand il était là. Je vous assure qu'on a eu des moments mémorables et on en aura encore rassure-toi !

SÉANCE PUBLIQUE DU 31 MARS 2017

Une autre un peu plus privée, il est encodé dans le téléphone de ma voiture à « André GILLES » évidemment, et tout près il y a un autre mot qui s'appelle « Amour » donc, parfois quand je revenais d'une réunion à Verviers, j'avais l'habitude de téléphoner pour dire que je rentre et il m'est arrivé à deux ou trois reprises de me tromper et d'appeler André, qui a toujours répondu, ce n'était pas la voix que j'attendais et très surpris d'avoir André au téléphone, je devais m'excuser et puis il fallait qu'il explique à la maison que quelqu'un lui téléphonait la nuit puis raccrochait, c'était un peu délicat.

J'en ai beaucoup d'autres mais je les garde pour une fête intime entre nous !

(Rires)

Je t'invite à présent à me rejoindre auprès de Paul-Emile pour de te remettre une plaquette en or commémorant cette brillante carrière, avec toutes mes félicitations et sous les applaudissements de notre Assemblée !

(Remise de la plaquette à M. GILLES par M. le Président)

(Applaudissements)

VII.- Approbation du procès-verbal de la réunion précédente

M. LE PRESIDENT.- Point 9 de l'ordre du jour. Aucune réclamation n'ayant été déposée au sujet de la rédaction du procès-verbal de la réunion du 29 mars 2017, je le déclare approuvé.

VIII.- Clôture de la réunion

Je déclare close la séance publique de ce jour.

La prochaine réunion du Conseil provincial aura lieu le jeudi 27 avril 2017 à 15H00.

La réunion publique est levée à 16H00'.